



PREVENTION DES ANTIBIORESISTANCES

FORMATION MIXTE DIGITALISEE

Les antibiotiques sont largement prescrits chez l'homme et chez l'animal, autant à titre curatif que préventif. Dans tous les cas, leur usage est susceptible d'entraîner l'émergence de résistances bactériennes par le biais de mécanismes qui se transmettent par l'environnement ou l'alimentation, vers l'homme ou l'animal. Nous avons conçu cette formation, pour vous sensibiliser sur l'utilisation des antibiotiques au sein de votre élevage de porc, vous permettre d'échanger sur vos pratiques et vous faire réfléchir sur des alternatives.



9H00
dont 2h à distance



Jusqu'à 15 participants



Porc



Intra-entreprises : 1450 € HT soit 1740 € TTC / jour

Frais de restauration, d'hébergement et de déplacement (0,72 €/ km) facturés en sus sur justificatifs

Inter-entreprises : 245 € HT soit 294 € TTC / pers. (chef d'exploitation ou salarié d'élevage)

Restauration comprise – Minimum 6 personnes

▷ OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de l'utilisation des antibiotiques pour les animaux et l'Homme
- Connaître la réglementation et savoir utiliser correctement des antibiotiques en élevage
- Connaître les attentes du consommateur dans le contexte de santé publique
- Savoir identifier ce qu'est l'antibiorésistance
- Connaître les principales pratiques à risques
- Être capable de différencier antibiorésistance et résidus d'antibiotiques
- Être capable de comprendre les conséquences de l'antibiorésistance pour l'élevage
- Connaître les mesures principales de l'EcoAntibio 1 et 2
- Savoir mettre en œuvre les bonnes pratiques d'utilisation d'un antibiotique pour prévenir les résistances
- Identifier son domaine de responsabilité et d'action en matière d'acte vétérinaire

▷ **PUBLIC :** Eleveurs ; salariés d'élevage ; techniciens

▷ **FORMATEUR(S) :** Vétérinaire en production porcine

▷ PRE-REQUIS

- Avoir accès à un ordinateur pourvu d'une connexion internet pour participer au module en ligne sur la plateforme Diktyo
- Participer à la formation à distance (durée estimée : 2 h) pour participer à la formation en présentiel

▷ METHODES PEDAGOGIQUES

- Auto-formation sur plateforme Diktyo (vidéos ; jeux ; lecture ; questionnaire) ; restitution d'une synthèse de la formation digitalisée ; exposé ; échanges sur les pratiques de chacun et sur le bien-fondé des actions menées ; brainstorming ; présentation de cas concrets qui ont ou n'ont pas fonctionné ; calculs en sous-groupe ; visite d'élevage.

▷ MODALITES D'EVALUATION

- QCM (A l'issue de la formation, une attestation de suivi et un certificat de réalisation vous seront transmis par mail par RC SERVICES).

PROGRAMME

- **MODULE DIGITALE (ENV. 2H)**

- Pourquoi la lutte contre l'antibiorésistance est un défi majeur ?
- Un antibiotique : qu'est-ce que c'est ? : mécanismes d'action de différents antibiotiques ; les antibiotiques critiques.
- Les tendances de consommation : qu'est-ce que l'antibiorésistance ? Le plan EcoAntibio ? ; les mécanismes d'apparition et de diffusion de l'antibiorésistance ; antibiorésistance et résidus d'antibiotiques ; les conséquences de l'antibiorésistance.
- EcoAntibio 1 et 2 : à l'étranger ?
- Les bonnes pratiques d'administration des médicaments

- **MODULE PRESENTIEL (7H00)**

- Les alternatives : aromathérapie ; phytothérapie ; homéopathie ; algues ; probiotiques ; argiles ; oligo-éléments ; acidifiants ; vitamines ; vaccination ; désinfection ; mesures techniques.
- Identifier les faiblesses de son élevage
- Identifier les bonnes pratiques d'utilisation des antibiotiques
- Quelles sont les décisions prises par le passé ?
- Chiffrer le coût réel en suivant les bonnes pratiques à partir d'un cas pratique
- Mesurer l'impact d'un cas sanitaire si la prophylaxie n'est pas suivie.
- Les différents outils de diagnostic
- Visite d'un élevage

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DEVELOPPER VOS COMPETENCES SUR :

- Les stratégies à mettre en oeuvre pour diminuer la consommation de médicaments et notamment d'antibiotiques
- L'inscription de sa pratique dans le plan Ecoantibio 2
- Les traitements alternatifs et leur utilisation
- La réglementation des produits à base de plantes

▷ ACCESSIBILITE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (dont maladies chroniques et/ou invalidantes, troubles du langage (DYS...), troubles sensoriels, etc.).

Néanmoins, il est nécessaire de nous en informer dès l'inscription pour que nous nous assurions que les compensations adéquates soient mises en oeuvre garantir un accueil dans les meilleures conditions.

Merci de nous joindre par téléphone au 02.51.91.55.98, par mail à formation@rcservices.fr ou de contacter notre référente handicap, Mme Katy CHOLLET – k.chollet@groupecristal.fr – 02.51.91.59.60.



RC SERVICES FORMATION – 20 bis rue Edouard Branly - 85500 **LES HERBIERS**

Tél : 02 51 91 55 98 - formation@rcservices.fr

N° SIRET : 44120102700048 – N° Activité : 7022Z

Retrouvez-nous sur www.rcservices-cristal.fr

Version : mars 2025